



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

expositions

Question écrite n° 28131

Texte de la question

M. Jacques Remiller souhaite attirer l'attention de M. le ministre des sports en ce qui concerne l'avenir de l'académie Tabarly. Ce projet de 5 000 mètres carrés dont 2 000 mètres carrés dédiés à des expositions, devant laquelle seront amarrés les cinq Pen-Duick de légende du navigateur disparu, serait actuellement menacé par le manque de financement promis à l'époque par le gouvernement Jospin. Il ne faut pas jeter cette idée ambitieuse aux oubliettes. Il souhaiterait savoir quel est son sentiment à ce sujet, et de quelle manière il entend intervenir pour aider à la réalisation de ce projet.

Texte de la réponse

Le projet « Cité de la voile - académie Tabarly » est en cours de réalisation et l'ouverture est prévue en 2007. L'académie, tout en perpétuant le souvenir d'Éric Tabarly, sera le cadre d'expositions permanentes et d'événements temporaires mêlant culture, patrimoine et technologie. Le projet, enrichi au fil du temps, a abouti à un programme muséographique construit autour d'une exposition permanente mise en place avec le concours de la Cité des sciences et de l'industrie sur le thème de l'océan et de la course au large. Le coût du projet est de 17,2 millions d'euros, essentiellement financé par les collectivités publiques : l'Europe au titre des fonds structurels européens (30,4 %), l'État au titre du fonds de restructuration de la défense (34,7 %), la région Bretagne (17,3 %) et le département du Morbihan (8,7 %). L'opération a été découpée en trois tranches distinctes : travaux de préparation du site, travaux de construction immobilière, muséographie. La programmation effective de la première tranche a été validée par tous les partenaires financiers du projet.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28131

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2003, page 8605

Réponse publiée le : 25 avril 2006, page 4520